

**Complément de décision n°2019/06-09
relatif à l'accréditation de
l'École des hautes études d'ingénieur de Junia
(HEI Junia)
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire sur la prise en compte des recommandations demandé dans la décision n°2019/06-09.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École des hautes études d'ingénieur de Junia ;
- Vu la note de synthèse établie par Jean-Yves KOCH, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 17 novembre 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de décision suivant :

La Commission prend acte **avec réserves** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 17 novembre 2021.



La présidente,
Elisabeth CREPON